

Burundi : La liberté d'expression et d'association menacée, selon un expert de l'ONU

UN News, Centre, 1 décembre 2008 L'expert indépendant auprès des Nations Unies sur les droits de l'homme au Burundi, Akich Okola, a exprimé lundi sa profonde préoccupation concernant la détérioration de la situation en matière de liberté d'expression et d'association dans le pays. «Le gouvernement doit restaurer un climat politique calme et prendre toutes les mesures nécessaires pour mettre fin au harcèlement et à l'intimidation des journalistes et des représentants de la société civile, des syndicats et des partis politiques», a dit M. Okola. « Il faudrait que cela se produise rapidement avec la libération de toutes les personnes qui sont détenues pour avoir exprimé leur opinion », a-t-il ajouté.

Plusieurs journalistes, représentants de la société civile et des syndicats et opposants politiques ont été victimes ces dernières semaines d'intimidation et de harcèlement alors qu'ils exerçaient leurs droits fondamentaux, souligne un communiqué. Certains d'entre eux, dont l'éditeur de Net Press, le vice-président du syndicat du personnel travaillant dans le système judiciaire et le chef du Mouvement pour la solidarité et la démocratie sont actuellement en détention, accusés de menace à la sécurité de l'Etat, de diffamation et de calomnie à l'égard du chef de l'Etat. «De tels développements constituent un obstacle à l'enracinement de l'état de droit, de la paix et de la sécurité au Burundi, et dans toute la région», a déclaré M. Okola, qui s'est rendu au Burundi du 28 juin au 12 juillet 2008. Il a estimé que cela était particulièrement inquiétant dans le contexte des élections prévues en 2010. Le Burundi est obligé de garantir la liberté d'expression et d'association conformément à la Constitution du Burundi et aux instruments internationaux en matière de droits de l'homme qui ont été ratifiés, rappelle-t-il.